

FSMA_2022_13-01 du 15/02/2022

Structure de la cartographie des activités MiFID

Paramètres

Marques et segments

Si votre entreprise, lorsqu'elle fournit des services d'investissement en Belgique, opère une distinction entre plusieurs marques et/ou segments, veuillez indiquer dans les paramètres les marques / segments utilisés.

Veuillez préciser dans le chapitre 10 (« Informations complémentaires ») les marques et segments que votre entreprise utilise concrètement et ce qu'elle entend précisément par marques et segments.

Au niveau de l'application FIMIS Survey, si votre entreprise utilise des marques et/ou des segments, vous veillerez à les introduire dans les paramètres de l'application (Dossiers/Parameters) avant de compléter le reporting. Si par contre, votre entreprise n'utilise pas de marques, vous ne devez rien faire. L'application reprendra le nom de l'entreprise même comme marque par défaut avec le code « B00 ». De la même manière, si votre entreprise n'utilise pas de segments, vous ne devez rien faire. L'application créera automatiquement un segment « Not applicable » avec le code « S00 ».

Marques

Une marque est une dénomination commerciale sous laquelle l'entreprise se présente. Si l'entreprise utilise plusieurs dénominations commerciales (par exemple, une en français et une en néerlandais) pour le même groupe cible, elles ne doivent pas être indiquées ici. Pour les établissements de crédit, les marques visées ici correspondent généralement aux marques qu'ils ont communiquées à la FSMA dans le Comparateur de comptes à vue.

Code	Value NL	Value FR	Value EN	Valid From	Valid To	Enabled
B00	Company	Company	Company	31/12/2021		Yes
B01	Marque 1	Marque 1	Marque 1	31/12/2021		Yes

Segments

Par segments, il faut entendre la répartition que les entreprises opèrent dans leur clientèle au sein d'une même marque. Exemple : retail banking, private banking, high net worth individuals.

Code	Value NL	Value FR	Value EN	Valid From	Valid To	Enabled
S00	Not Applicable	Not Applicable	Not Applicable	31/12/2021		Yes
S01	Segment 1	Segment 1	Segment 1	31/12/2021		Yes
S02	Segment 2	Segment 2	Segment 2	31/12/2021		Yes

Cartographie - champs à remplir

1 Données générales

1.1 Identification de l'entreprise

Nom de l'entreprise	Text
Numéro d'entreprise	Text

1.2 Personne de contact pour la cartographie

Prénom	Text
Nom	Text
E-mail	Text
Tél.	Text

1.3 Déclaration sur les services d'investissement en Belgique

Si vous répondez "non", vous ne devez pas répondre aux autres questions et vous pouvez clôturer la survey. Cette réponse fera office de déclaration "No MiFID".

Avez-vous fourni des services d'investissement en Belgique au cours de la période sous revue ?	Yes/No
--	--------

2 Services

Répondez "oui" si vous **avez effectivement fourni** ce service au cours de la période sous revue.

On entend par "conseil automatisé" et "gestion automatisée" la fourniture (en tout ou en partie) de services de conseils en investissement ("conseil automatisé") ou de gestion de portefeuille ("gestion automatisée") par un système automatisé ou semi-automatisé utilisé comme interface client.

2.1.1 Services fournis en Belgique

2.1.1.1 Services d'investissement

Réception et transmission d'ordres	Yes/No
Exécution d'ordres	Yes/No
Négociation pour compte propre	Yes/No
Gestion de portefeuille	Yes/No
Conseil en investissement	Yes/No
Prise ferme d'instruments financiers et/ou placement d'instruments financiers avec engagement ferme	Yes/No
Placement d'instruments financiers sans engagement ferme	Yes/No
Exploitation d'un système multilatéral de négociation (MTF)	Yes/No
Exploitation d'un système organisé de négociation (OTF)	Yes/No

2.1.1.2 Services auxiliaires

Conservation	Yes/No
Octroi de crédit destiné aux transactions	Yes/No
Services de change	Yes/No
Conseil aux entreprises	Yes/No
Recherche en investissements	Yes/No
Services liés à la prise ferme d'instruments financiers	Yes/No
Services concernant le marché sous-jacent des instruments dérivés	Yes/No

2.1.1.3 Détails sur le conseil en investissement

Conseil en investissement indépendant	Yes/No
Conseil avec évaluation périodique de l'adéquation	Yes/No
"Conseil automatisé " (sur la base d'un algorithme)	Yes/No

2.1.1.4 Détails sur la gestion de portefeuille

"Gestion automatisée" (sur la base d'un algorithme)	Yes/No
---	--------

2.1.1.5 Autres services ou activités autorisés

Vente d'assurances Branche 21	Yes/No
Vente d'assurances Branche 23	Yes/No
Vente d'assurances Branche 26	Yes/No
Vente d'assurances autres que Branche 21, 23 ou 26	Yes/No

Planification financière	Yes/No
--------------------------	--------

2.1.2 Services fournis en dehors de la Belgique

2.1.2.1 Services d'investissement

	Au sein de l'EEE, succursale	Au sein de l'EEE, libre prestation de services	En dehors de l'EEE
Réception et transmission d'ordres	Yes/No	Yes/No	Yes/No
Exécution d'ordres	Yes/No	Yes/No	Yes/No
Négociation pour compte propre	Yes/No	Yes/No	Yes/No
Gestion de portefeuille	Yes/No	Yes/No	Yes/No
Conseil en investissement	Yes/No	Yes/No	Yes/No
Prise ferme d'instruments financiers et/ou placement d'instruments financiers avec engagement ferme	Yes/No	Yes/No	Yes/No
Placement d'instruments financiers sans engagement ferme	Yes/No	Yes/No	Yes/No
Exploitation d'un système multilatéral de négociation (MTF)	Yes/No	Yes/No	Yes/No
Exploitation d'un système organisé de négociation (OTF)	Yes/No	Yes/No	Yes/No

2.1.2.2 Services auxiliaires

	Au sein de l'EEE, succursale	Au sein de l'EEE, libre prestation de services	En dehors de l'EEE
Conservation	Yes/No	Yes/No	Yes/No
Octroi de crédit destiné aux transactions	Yes/No	Yes/No	Yes/No
Services de change	Yes/No	Yes/No	Yes/No
Conseil aux entreprises	Yes/No	Yes/No	Yes/No
Recherche en investissements	Yes/No	Yes/No	Yes/No
Services liés à la prise ferme d'instruments financiers	Yes/No	Yes/No	Yes/No
Services concernant le marché sous- jacent des instruments dérivés	Yes/No	Yes/No	Yes/No

2.1.2.3 Détails sur le conseil en investissement

	Au sein de l'EEE, succursale	Au sein de l'EEE, libre prestation de services	En dehors de l'EEE
Conseil en investissement indépendant	Yes/No	Yes/No	Yes/No
Conseil avec évaluation périodique de l'adéquation	Yes/No	Yes/No	Yes/No

"Conseil automatisé " (sur la base d'un algorithme)	Yes/No	Yes/No	Yes/No
---	--------	--------	--------

2.1.2.4 Détails sur la gestion de portefeuille

	Au sein de l'EEE, succursale	Au sein de l'EEE, libre prestation de services	En dehors de l'EEE
"Gestion automatisée" (sur la base d'un algorithme)	Yes/No	Yes/No	Yes/No

2.1.2.5 Autres services ou activités autorisés en Belgique

	Au sein de l'EEE, succursale	Au sein de l'EEE, libre prestation de services	En dehors de l'EEE
Vente d'assurances Branche 21	Yes/No	Yes/No	Yes/No
Vente d'assurances Branche 23	Yes/No	Yes/No	Yes/No
Vente d'assurances Branche 26	Yes/No	Yes/No	Yes/No
Vente d'assurances autres que Branche 21, 23 ou 26	Yes/No	Yes/No	Yes/No
Planification financière	Yes/No	Yes/No	Yes/No

3 Distribution

Si votre entreprise comporte plusieurs marques et/ou segments, veuillez fournir ces informations par marque et/ou segment.

3.1 Distribution au sein du réseau face-à-face

Indiquez le nombre de points de distribution à la fin de la période sous revue.

Agents en services bancaires et d'investissement	Number
Courtiers en services bancaires et d'investissement	Number
Points de vente non indépendants	Number
Apporteurs de clients	Number
Autres canaux de distribution au sein du réseau face-à-face (à préciser dans le chapitre 10)	Text

3.2 Distribution à distance

Répondez "oui" si vous avez effectivement utilisé ce canal de distribution au cours de la période sous revue.

Les "services d'investissement via une ligne téléphonique ou un outil de communication électronique similaire" sont ceux fournis via des canaux de communication soumis aux exigences d'enregistrement de conversations téléphoniques ou de communications électroniques, prévues par les règles MiFID II, y compris les vidéocalls et le "chat".

Services d'investissement en ligne via une page internet (site web de transactions / home banking)	Yes/No
Services d'investissement en ligne via une application (smartphone ou tablette)	Yes/No
Services d'investissement via une ligne téléphonique (y compris un call center) ou un outil de communication électronique similaire (Skype, Zoom, Webex, ...)	Yes/No
Services d'investissement via e-mails	Yes/No

4 Clients

Indiquez le nombre de clients à la fin de la période sous revue. Les clients utilisant plusieurs services doivent être comptés pour chaque service concerné.

La section "Total" comprend le nombre total de clients individuels par catégorie de clients. Un client qui utilise, en la même qualité, plusieurs services d'investissement ne doit être compté qu'une seule fois dans la section "Total". Attention, ce client fera en revanche partie du nombre de clients pour chaque service d'investissement qu'il utilise.

Si votre entreprise comporte plusieurs marques et/ou segments, veuillez fournir ces informations par marque et/ou segment.

	Total	Gestion de portefeuille	Conseil en investissement indépendant avec EPA ¹	Conseil en investissement indépendant sans EPA	Conseil en investissement non indépendant avec EPA	Conseil en investissement non indépendant sans EPA	Execution with appropriateness test / Execution only
Clients de détail	Number	Number	Number	Number	Number	Number	Number
Clients professionnels via "opt-up" ²	Number	Number	Number	Number	Number	Number	Number
Clients professionnels "per se" ³	Number	Number	Number	Number	Number	Number	Number
Contreparties éligibles	Number	Number	Number	Number	Number	Number	Number

¹ Évaluation périodique de l'adéquation.

² Il s'agit des clients qui sont traités comme des professionnels à leur propre demande. Voir à ce sujet la Section II de l'annexe de l'AR d'exécution MiFID du 19 décembre 2017.

³ Il s'agit des clients qui, sur la base des critères légaux, doivent automatiquement être catégorisés comme clients professionnels. Voir à ce sujet la Section I de l'annexe de l'AR d'exécution MiFID du 19 décembre 2017.

5 Gestion de portefeuille et conseil en investissement

Si votre entreprise comporte plusieurs marques et/ou segments poursuivant une stratégie de distribution qui leur est propre, veuillez fournir ces informations par marque et/ou segment.

5.1 Valeur de marché des actifs en gestion de portefeuille et en conseil en investissement

5.1.1 Clients professionnels : valeur de marché totale des actifs par type de prestation de services

5.1.1.1 Organismes de placement collectif

Les sociétés de gestion d'OPC ne doivent pas remplir cette rubrique en ce qui concerne la gestion de portefeuille. Pour ces entreprises, la gestion d'OPC constitue en effet une fonction de gestion et non un service d'investissement.

Les sociétés de gestion d'OPC doivent, par contre, remplir cette rubrique en ce qui concerne la gestion de portefeuille si elles assurent la gestion *déléguée* de compartiments d'OPC. Chaque compartiment constitue un client distinct.

	Gestion de portefeuille	Conseil en investissement indépendant avec EPA ⁴	Conseil en investissement indépendant sans EPA	Conseil en investissement non indépendant avec EPA	Conseil en investissement non indépendant sans EPA
Valeur de marché totale des actifs	Decimal	Decimal	Decimal	Decimal	Decimal

5.1.1.2 Autres clients professionnels

	Gestion de portefeuille	Conseil en investissement indépendant avec EPA	Conseil en investissement indépendant sans EPA	Conseil en investissement non indépendant avec EPA	Conseil en investissement non indépendant sans EPA
Valeur de marché totale des actifs	Decimal	Decimal	Decimal	Decimal	Decimal

5.1.2 Clients de détail : valeur de marché totale des actifs par type de prestation de services

	Gestion de portefeuille	Conseil en investissement indépendant avec EPA	Conseil en investissement indépendant sans EPA	Conseil en investissement non indépendant avec EPA	Conseil en investissement non indépendant sans EPA
Valeur de marché totale des actifs	Decimal	Decimal	Decimal	Decimal	Decimal

⁴ Évaluation périodique de l'adéquation.

5.2 Clients de détail : nombre de clients par stratégie d'investissement

Indiquez le nombre de clients à la fin de la période sous revue. Les clients utilisant plusieurs services ou possédant plusieurs portefeuilles doivent être comptés pour chaque service ou stratégie concerné.

Si certaines stratégies ne sont pas attribuables aux stratégies standardisées, veuillez préciser dans le chapitre 10 ("Informations complémentaires") la manière dont est déterminée la stratégie utilisée avec les clients concernés.

Stratégie d'investissement	Gestion de portefeuille	Conseil en investissement indépendant avec EPA	Conseil en investissement indépendant sans EPA	Conseil en investissement non indépendant avec EPA	Conseil en investissement non indépendant sans EPA
1. (stratégie la moins risquée)	Number	Number	Number	Number	Number
2.	Number	Number	Number	Number	Number
3.	Number	Number	Number	Number	Number
4.	Number	Number	Number	Number	Number
5.	Number	Number	Number	Number	Number
6.	Number	Number	Number	Number	Number
7. (stratégie la plus risquée)	Number	Number	Number	Number	Number
8. (non attribuable à une stratégie standardisée)	Number	Number	Number	Number	Number

6 Gouvernance des produits

Si votre entreprise comporte plusieurs marques et/ou segments qui proposent des produits différents, veuillez fournir ces informations par marque et/ou segment.

6.1 Développement de produits financiers destinés à des clients de détail

Répondez "oui" si vous avez effectivement exercé cette activité au cours de la période sous revue.

Producteur (<i>manufacturer</i>) de produits financiers destinés à des clients de détail	Yes/No
Coproducteur (<i>co-manufacturer</i> ⁵) de produits financiers destinés à des clients de détail	Yes/No

6.2 Distribution de produits financiers destinés à des clients de détail

Répondez "oui" si vous avez effectivement exercé cette activité au cours de la période sous revue.

⁵ Il s'agit d'une entreprise réglementée qui collabore avec un producteur pour la conception, la création, le développement ou l'émission d'un instrument financier.

6.2.1 Avec offre au public

6.2.1.1 Actions

	Gestion de portefeuille	Conseil en investissement indépendant	Conseil en investissement non indépendant
Actions et certificats d'actions, à l'exception de SPAC	Yes/No	Yes/No	Yes/No
SPAC (special purpose acquisition companies)	Yes/No	Yes/No	Yes/No

6.2.1.2 Titres de créance non structurés

	Gestion de portefeuille	Conseil en investissement indépendant	Conseil en investissement non indépendant
Obligations et autres titres de créance non complexes	Yes/No	Yes/No	Yes/No
Obligations et autres titres de créance complexes, à l'exception d'instruments financiers structurés	Yes/No	Yes/No	Yes/No

6.2.1.3 Fonds non structurés

	Gestion de portefeuille	Conseil en investissement indépendant	Conseil en investissement non indépendant
OPCVM (UCITS)	Yes/No	Yes/No	Yes/No
OPCA (AIF)	Yes/No	Yes/No	Yes/No
Fonds d'épargne-pension	Yes/No	Yes/No	Yes/No
ETF (exchange traded funds)	Yes/No	Yes/No	Yes/No

6.2.1.4 Instruments du marché monétaire

	Gestion de portefeuille	Conseil en investissement indépendant	Conseil en investissement non indépendant
Instruments du marché monétaire	Yes/No	Yes/No	Yes/No

6.2.1.5 Instruments financiers structurés

	Gestion de portefeuille	Conseil en investissement indépendant	Conseil en investissement non indépendant
Instruments financiers structurés avec protection du capital	Yes/No	Yes/No	Yes/No
Instruments financiers structurés sans protection du capital	Yes/No	Yes/No	Yes/No

6.2.1.6 Produits dérivés

	Gestion de portefeuille	Conseil en investissement indépendant	Conseil en investissement non indépendant
Produits dérivés cotés	Yes/No	Yes/No	Yes/No
Produits dérivés non cotés	Yes/No	Yes/No	Yes/No

6.2.1.7 Autres instruments financiers

	Gestion de portefeuille	Conseil en investissement indépendant	Conseil en investissement non indépendant
ETC (exchange traded commodities)	Yes/No	Yes/No	Yes/No
Autres instruments financiers	Yes/No	Yes/No	Yes/No

6.2.1.8 Dépôts structurés

	Gestion de portefeuille	Conseil en investissement indépendant	Conseil en investissement non indépendant
Dépôts structurés	Yes/No	Yes/No	Yes/No

6.2.2 Sans offre au public**6.2.2.1 Actions**

	Gestion de portefeuille	Conseil en investissement indépendant	Conseil en investissement non indépendant
Actions et certificats d'actions, à l'exception de SPAC	Yes/No	Yes/No	Yes/No
SPAC (special purpose acquisition companies)	Yes/No	Yes/No	Yes/No

6.2.2.2 Titres de créance non structurés

	Gestion de portefeuille	Conseil en investissement indépendant	Conseil en investissement non indépendant
Obligations et autres titres de créance non complexes	Yes/No	Yes/No	Yes/No
Obligations et autres titres de créance complexes, à l'exception d'instruments financiers structurés	Yes/No	Yes/No	Yes/No

6.2.2.3 Fonds non structurés

	Gestion de portefeuille	Conseil en investissement indépendant	Conseil en investissement non indépendant
OPCA (AIF)	Yes/No	Yes/No	Yes/No

6.2.2.4 Instruments financiers structurés

	Gestion de portefeuille	Conseil en investissement indépendant	Conseil en investissement non indépendant
Instruments financiers structurés avec protection du capital	Yes/No	Yes/No	Yes/No
Instruments financiers structurés sans protection du capital	Yes/No	Yes/No	Yes/No

7 Rémunérations

7.1 Rémunérations payées par, au nom des ou aux clients

Contribution research payment account ⁶	Yes/No
Rétrocessions cédées	Yes/No

7.2 Rémunérations appropriées payées à des tiers

Rémunérations payées à partir du compte de résultats à des research providers ⁷	Yes/No
Rémunérations payées via le research payment account à des research providers	Yes/No

7.3 Autres rémunérations payées ou reçues

7.3.1 Rémunérations pécuniaires reçues de tiers

Rétrocessions rémunération exécution d'ordres	Yes/No
Rémunération du type PFOF (payment for order flow) ⁸	Yes/No
Rétrocessions droits de garde	Yes/No
Rétrocessions de rémunérations liées aux instruments financiers (rémunération de distribution)	Yes/No
Rémunérations pour services de prise ferme ou de placement sans engagement ferme	Yes/No
Autres 'inducements sensu stricto' pécuniaires reçus de tiers	Yes/No

⁶ Il s'agit du compte distinct prévu pour le paiement de la recherche en investissements dans le cadre de la gestion de portefeuille. Les entreprises réglementées financent ce compte de paiement par des rémunérations spécifiques qu'elles facturent aux clients.

⁷ Il s'agit des paiements directs effectués par les entreprises réglementaires à partir de leurs ressources propres pour l'achat de recherches en investissements auprès de tiers (research providers).

⁸ Il s'agit des rémunérations que les entreprises réglementées reçoivent de tiers (brokers, market makers, ...) pour la transmission, en vue de leur exécution, des ordres de leurs clients à ces tiers.

7.3.2 Rémunérations non pécuniaires reçues de tiers

	Gestion de portefeuille et/ou conseil en investissement indépendant	Autres services d'investissement
Information ou documentation concernant un instrument financier	Yes/No	Yes/No
Information ou documentation concernant un service d'investissement	Yes/No	Yes/No
Communications publicitaires provenant de ou rémunérées par l'émetteur lors d'une nouvelle émission	Yes/No	Yes/No
Participation à des conférences, séminaires ou autres formations	Yes/No	Yes/No
Frais de réception (ex. nourriture et boisson)	Yes/No	Yes/No
Autres 'inducements sensu stricto' non pécuniaires reçus de tiers	Yes/No	Yes/No

7.3.3 Rémunérations pécuniaires payées à des tiers

Apporteurs de clients	Yes/No
Courtiers en services bancaires et d'investissement	Yes/No
Rétrocessions rémunération exécution d'ordres	Yes/No
Rétrocessions rémunération réception et transmission d'ordres	Yes/No
Rétrocessions droits de garde	Yes/No
Rémunérations pour services de prise ferme ou de placement sans engagement ferme portant sur des instruments financiers autres que des OPC	Yes/No
Autres 'inducements sensu stricto' payés à des tiers	Yes/No

8 Ordres de clients

8.1 Transmission d'ordres

Publication du reporting RTS 28 ⁹ sur la transmission d'ordres	Hyperlink
---	-----------

8.2 Exécution d'ordres

Publication du reporting RTS 28 sur l'exécution d'ordres	Hyperlink
--	-----------

⁹ Le reporting RTS 28 comporte le classement, par catégorie de produits, des cinq premières contreparties en termes de volumes de négociation auxquelles l'entreprise réglementée a transmis des ordres de clients, pour exécution, au cours de l'année précédente.

9 Conservation des actifs des clients

9.1 Conservation par l'entreprise elle-même

Utilisation d'un compte omnibus ¹⁰	Yes/No
Utilisation d'instruments financiers de clients ¹¹	Yes/No

9.2 Conservation par d'autres dépositaires

9.2.1 Dépositaires au sein de l'EEE

9.2.1.1 Identification des 5 principaux dépositaires EEE

	Nom	LEI	Code pays	Intra-groupe
Dépositaire EEE 1	Text	Code LEI	Code ISO	Yes/No
Dépositaire EEE 2	Text	Code LEI	Code ISO	Yes/No
Dépositaire EEE 3	Text	Code LEI	Code ISO	Yes/No
Dépositaire EEE 4	Text	Code LEI	Code ISO	Yes/No
Dépositaire EEE 5	Text	Code LEI	Code ISO	Yes/No

9.2.1.2 Plus de 5 dépositaires EEE

Plus de 5 dépositaires EEE ?	Yes/No
------------------------------	--------

9.2.2 Dépositaires en dehors de l'EEE

9.2.2.1 Identification des 5 principaux dépositaires non-EEE

	Nom	LEI	Code pays	Intra-groupe
Dépositaire non-EEE 1	Text	Code LEI	Code ISO	Yes/No
Dépositaire non-EEE 2	Text	Code LEI	Code ISO	Yes/No
Dépositaire non-EEE 3	Text	Code LEI	Code ISO	Yes/No
Dépositaire non-EEE 4	Text	Code LEI	Code ISO	Yes/No
Dépositaire non-EEE 5	Text	Code LEI	Code ISO	Yes/No

9.2.2.2 Plus de 5 dépositaires non-EEE

Plus de 5 dépositaires non-EEE ?	Yes/No
----------------------------------	--------

10 Informations complémentaires

Si les réponses que vous avez fournies nécessitent des explications particulières, vous pouvez télécharger ici un document comportant ces explications.

Document à télécharger	File
------------------------	------

¹⁰ Il s'agit d'un compte sur lequel les instruments financiers de différents clients sont détenus conjointement.

¹¹ Il s'agit de l'utilisation d'instruments financiers qui sont détenus au nom d'un client pour effectuer certaines opérations (ex : le prêt de ces instruments financiers).